

LES MISSIONS DE FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Association reconnue d'utilité publique

- ▶ Soutenir les familles et les personnes malades
- ▶ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- ▶ Contribuer à la recherche
- ▶ Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

www.francealzheimer.org

PRÈS DE CHEZ VOUS :



Siège Social: 17, rue de Rastatt
Maison des Associations, Quartier Férié
53000 LAVAL T:02 43 69 06 88
<https://www.francealzheimer.org/mayenne/>
france_alzheimer.mayenne@yahoo.fr

Les bénévoles reçoivent aux permanences et sur rendez-vous: A Laval: le Mardi de 14 à 17h, Maison des Usagers Hall du CH, 15, Rue du Haut Rocher, le Jeudi de 14 à 17h au siège social.

A l'antenne de Mayenne: Lundi de 14h à 17h à La Maison des usagers dans le Hall du CH Nord Mayenne (Site Baudrairie)- Jeudi de 14 à 17h, 201, Rue Joseph Cugnot, Tél: 02 43 04 55 08.

A Château Gontier Bazouges: 2^e lundi et 4^e lundi du mois de 14 à 17h au Centre Hospitalier du Haut-Anjou, à la Maison des usagers dans la rotonde des visiteurs.

Les permanences sont annoncées dans la presse locale.

Nos actions (renseignements, lieux et dates aux permanences):

- envers les malades avec des ateliers d'entretien de la mémoire, des habiletés et de la parole, d'art-thérapie, de musicothérapie.
- envers les aidants avec des formations, des groupes de paroles, des réunions d'entraide et d'échanges, des séances de relaxation.
- envers le couple aidant-aidé avec des cafés mémoire, des haltes-relais, des rencontres loisirs et festives, une activité physique de marche adaptée.

Avec le soutien de :

- des aides financières aux projets de vies de l'aidant et de l'aidé pour les adhérents



Imprimée avec le soutien de :



Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

www.francealzheimer.org

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

Nouveau Siège Social:
Maison des Associations
17, Rue de Rastatt
53000 LAVAL



**LE SUIVI
PERSONNALISÉ**
POUR LES PERSONNES
ÂGÉES DE MOINS DE 65 ANS



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le suivi personnalisé des personnes malades âgées de moins de 65 ans et leur famille a été spécifiquement conçu pour répondre aux problématiques qui concernent plus particulièrement les personnes plus jeunes qui peuvent être encore en activité professionnelle (et/ou le conjoint), qui ont encore des enfants ou adolescents présents au domicile, et qui ont accès à peu de dispositifs spécifiques.

À QUI S'ADRESSE T-IL ?

Ce suivi personnalisé est proposé aux personnes dont le diagnostic de maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentée a été posé avant l'âge de 65 ans. Il implique l'ensemble des membres de la famille, la personne malade comprise si cela est possible.

Il est animé par un binôme psychologue et bénévole de l'association départementale France Alzheimer et maladies apparentées, et peut intégrer la présence ponctuelle de professionnels pour répondre à des problématiques particulières (juridiques, sociales...).

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- ▶ Répondre aux besoins spécifiques des personnes malades jeunes et de leur entourage familial qu'il s'agisse de besoins sociaux, psychologiques, ou relationnels, et les orienter dans leurs démarches.
- ▶ Accompagner la personne malade jeune et sa famille dans un travail de réorganisation du projet de vie qui intègre les conséquences de la maladie, tout en permettant de continuer à investir dans des projets familiaux.

On a pu discuter de tout, même de choses dont je n'avais même pas parlé à mon médecin. On a pu affronter la maladie, tout ce qui concerne les médicaments, l'agressivité, et même la sexualité. Et ce n'est pas évident. Donc, franchement oui, j'ai été enchantée de cette aventure-là finalement.

Le suivi nous a aidé sur la prise de conscience qu'on pouvait encore faire des choses ensemble, mais d'une façon différente. Et ça a peut-être aussi permis de voir les choses autrement. De se sentir épaulé, ça remonte le moral.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Fréquence** : le suivi personnalisé est d'une durée de 14 heures maximum découpée en plusieurs entretiens.
- ▶ **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer et maladies apparentées, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- ▶ **Lieu** : local de l'association départementale et/ou au domicile de la personne
- ▶ **Renseignements** : www.francealzheimer.org rubrique "Contacter votre association locale" ou 08 111 112 112 (coût d'un appel local).